



Nos chemins pour l'Europe

Nos réf : IL/MLG n° 7.2020.

Pau, vendredi 24 janvier 2020

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Je vous adresse, tout d'abord, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2020.

En 2019, notre association « *Béarn Adour Pyrénées, nos chemins pour l'Europe* », est restée très active auprès des élus politiques, des responsables économiques, des milieux socioprofessionnels et bien sûr du grand public.

- ❑ Ayant participé et contribué à l'étude de faisabilité de l'échangeur de Berlanne, nous avons suivi régulièrement l'avancée de ce dossier avec les parties prenantes. Nous nous réjouissons de l'aboutissement du projet grâce à l'union de nos Elus et souhaitons que, parmi les 2 options en concurrence, celle au nord de l'A64 soit retenue.
- ❑ Nous avons participé activement à l'enquête publique sur le PLUi de la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) afin que soit inscrite la bande des 300m réservée pour la voie directe Pau-Oloron.  
Notre avis n'a pas été retenu et le PLUi adopté en décembre dernier par la CAPBP ne figure pas cette réserve foncière. Nous poursuivons néanmoins notre action et militons pour que cette bande de 300m réservée pour une durée de 10 ans par une délibération du Conseil général de juin 2011 soit prorogée au-delà du 30 juin 2021. Il en va de l'avenir du bassin d'emploi d'Oloron et de la vallée d'Aspe. C'est également indispensable pour désengorger la sortie sud de Pau par la RN 134.
- ❑ Dans ce cadre nous avons travaillé sur l'intérêt économique et écologique de la réalisation d'une voie directe entre Pau et Oloron. Selon nos calculs cela éviterait de perdre 1 million d'heures chaque année dans des bouchons ou des ralentissements et permettrait d'en gagner 1 million supplémentaire grâce à une distance plus courte de 10km environ. Et cela éviterait de rejeter 9000 tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère par an.
- ❑ Nous avons constitué et adressé un dossier sur la RN134, entre Oloron et le tunnel du Somport, au Sous-Préfet d'Oloron, aux Sénateurs, aux Députés, aux Conseillers départementaux, au Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, pour le débat sur la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et en prévision du futur CPER Mobilités (2022-2027). Et nous suivons de près les réflexions et travaux sur l'avenir de la Vallée d'Aspe.
- ❑ La lettre-pétition que nous avons fait circuler au sujet des aménagements indispensables à la RN134 et de la réalisation de la voie directe Pau-Oloron, a recueilli à ce jour, 81 signatures (à voir sur le site).
- ❑ Nous avons mené une étude sur le potentiel de fret ferroviaire sur la ligne Pau-Canfranc-Saragosse si le tronçon entre Bedous et Canfranc devait être réouvert à la circulation. Pour cela, nous avons travaillé avec des spécialistes du domaine ferroviaire tant en France qu'en Espagne. Nous arrivons à la conclusion qu'un maximum de 500 000 à 600 000 tonnes de fret annuel pourrait transiter par la voie ferrée.

Ceci se compare aux 3, 3 millions de tonnes de marchandises qui passent par le tunnel du Somport chaque année, trafic qui augmente en moyenne de 4% par an. Au mieux la voie ferrée permettrait de réduire pendant quelques années - 4 ou 5 ans - de 15 à 20% le trafic routier de poids lourds.

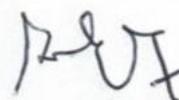
- ❑ Nous surveillons avec un intérêt particulier le trafic passager de l'aéroport de Pau-Pyrénées et avons alerté les instances concernées sur la baisse inquiétante du nombre de passagers sur la ligne Pau-Orly. Les raisons de cette baisse sont multiples mais la concurrence exercée par l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées dont la liaison avec Orly est fortement subventionnée n'arrange pas la situation.
- ❑ Dans le secteur de l'Economie Numérique, nous avons suivi le dossier du Très Haut Débit de l'Agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées et du Département, rencontré les responsables locaux afin d'échanger sur les critères techniques souhaitables ainsi que sur la tarification permettant des usages les plus larges possible par les professionnels. Nous avons invité à nos réunions des dirigeants de sociétés du Numérique nouvellement créées.
- ❑ Nous avons visité de nombreuses entreprises afin de les sensibiliser à l'importance vitale d'un réseau d'infrastructures modernes.
- ❑ Nous avons poursuivi nos relations avec nos partenaires aragonais.
- ❑ Nous avons procédé quotidiennement à l'actualisation de notre site Internet et à la revue de presse française et espagnole.
- ❑ Nous avons publié des lettres à nos adhérents et communiqué dans la Presse à chaque fois que l'actualité le justifiait, en particulier depuis septembre : le 7/09/19, La République, « Aménagements routiers en vallée d'Aspe, entre consensus constructif et pseudo solutions » ; le 10/09/19, Sud-Ouest, « Un consensus constructif en vallée d'Aspe » ; le 5/10/19, La République, « Reparler de la voie rapide Pau-Oloron ».
- ❑ Enfin, nous avons rencontré ou contacté de nombreux élus nationaux et locaux du Département (Sénateurs/Sénatrices, Députés, Conseillers régionaux, Conseillers départementaux, Présidents de Communautés de Communes, Maires...).

Pour l'année 2020, BAP s'engage à veiller à l'avancement des projets en cours, à informer et sensibiliser les citoyens à l'enjeu majeur que représentent les voies de communication indispensables au développement du Béarn, et d'intervenir en permanence auprès des différents décideurs. Nous poursuivrons nos objectifs : le désenclavement du Béarn par tous les moyens (routes, fer, aérien, numérique) et l'accroissement de son attractivité au profit de son économie, de l'emploi et du tourisme. Nous avons décidé de créer une commission « développement durable » au sein de BAP. Cette commission sera opérationnelle dès janvier 2020.

Toutes nos actions et des informations sur ces domaines peuvent être trouvées et suivies sur notre site <https://bap-europe.com> (avec les revues de la presse quotidienne française et espagnole) et sur les comptes Facebook <https://facebook.com/bap.europe> et Twitter <https://twitter.com/BAPbearn> de l'association.

C'est pourquoi, forts du fidèle soutien que vous nous apportez et afin de persévérer dans nos actions, nous vous invitons à nous adresser votre cotisation pour l'année 2020 à l'aide du bulletin ci-joint.

Vous en remerciant par avance, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers adhérents, nos plus reconnaissantes et cordiales salutations.



Michel LE GALL  
Président de BAP